



## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 NOVEMBRE 2020

Puisque la séance ordinaire du Conseil municipal a eu lieu à huis clos par visioconférence pour respecter les règles de la santé publique, voici un résumé des décisions prises le 2 novembre 2020.

- Les procès-verbaux des séances des 5 et 26 octobre sont approuvés et déposés sur le site Internet.
- En octobre, Odile Comeau, la mairesse, a rencontré des représentants de Bell, Videotron, Hydro-Québec pour effectuer les suivis appropriés à l'avancement des projets.
- Une présentation de la vision de l'aménagement proposé du Littoral a été faite aux membres du Conseil municipal par le chargé de projet et Option Aménagement. Une présentation sera faite aux citoyens dès que les circonstances le permettront.
- Monsieur Sylvain Duquet a été renommé maire suppléant.
- Les avis de motion ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires, de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs des services pour l'année 2021 ont été donnés.
- Le règlement no 353 - 2020 modifiant le règlement sur la sécurité publique a été adopté afin de conserver l'harmonisation et l'uniformité sur le territoire de la MRC. Les modifications portent sur les usages prohibés de certaines constructions et remorques et sur le stationnement des véhicules récréatifs.
- La municipalité a pris entente avec la municipalité de La Malbaie pour partager les services de deux cadets de la Sûreté du Québec pour la période estivale 2021.
- Le règlement no 354 – 2020 modifiant le règlement sur les permis et certificats a été adopté. Les modifications portent sur le certificat de conformité pour une installation septique.
- Le projet de règlement no 355 – 2020 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage a été accepté en seconde lecture. Le projet est disponible pour consultation.
- Le règlement no 356 – 2020 modifiant certaines dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été adopté. Les modifications portent sur les enseignes, l'affichage et l'éclairage.

La prochaine séance ordinaire aura lieu lundi le 14 décembre 2020 de même que la séance extraordinaire relative au budget. Si les conditions sanitaires ne permettent pas la tenue de la séance en présence du public, les citoyens sont invités à faire parvenir leurs questions à [dg@saintirenee.ca](mailto:dg@saintirenee.ca).